



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur adopte un budget réfléchi pour 2024

Très-Saint-Rédempteur, le 14 décembre 2023. – C'est lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le mardi, 12 décembre que le conseil de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur a adopté des prévisions budgétaires équilibrées de 2,3 millions de dollars pour l'exercice financier de l'année 2024, ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

En combinant le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière triennal débutant au 1^{er} janvier 2024 avec une augmentation constante des dépenses incompressibles, le conseil municipal était conscient que cet exercice financier allait devoir s'adapter à cette nouvelle réalité. Et pour cause, le nouveau rôle vient augmenter de façon significative la valeur de l'ensemble des propriétés du territoire. À titre d'exemple, en 2023, la valeur moyenne des résidences unifamiliales était de 255 545 \$ et elle passera à 453 914 \$ en 2024. Il s'agit d'un bond de la valeur de 77 % par rapport à celle de l'année précédente.

Le conseil présente donc un budget qui a été consciencieusement préparé et réfléchi dans un souci d'assurer la pérennité des finances publiques, sans toutefois faire de compromis sur le maintien et la qualité des services municipaux. Ainsi, la taxe foncière générale connaît une réduction de l'ordre de 31,7 % en passant de 0,6957 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,4754 \$. De ce fait, pour une résidence unifamiliale moyenne d'une valeur de 453 914 \$, l'augmentation totale du compte de taxes sera limitée à 355 \$ pour l'année 2024, ce qui représente 6,83 \$ par semaine.

« Je suis convaincue que les efforts fournis par le Conseil municipal dans la préparation de cet exercice financier en diminuant, entre autres, le taux de la taxe foncière permettront de limiter considérablement les effets de l'augmentation de la valeur des propriétés et de respecter la capacité de payer des contribuables. » a mentionné madame Julie Lemieux, mairesse.

Les citoyens.nes peuvent consulter la nouvelle valeur de leur propriété dans la section « Rôle d'évaluation en ligne » du site Internet de la Municipalité. Pour plus d'information, communiquer avec la Technicienne en comptabilité au 450 451-5203, poste 227 ou par courriel à recep@tressaintredempteur.ca

La Municipalité a également adopté son Programme triennal d'immobilisations (PTI) qui identifie l'ensemble des investissements de différentes envergures qu'elle entend réaliser au cours des trois (3) prochaines années. Ce document confirme la volonté du conseil d'investir dans ses différentes infrastructures pour en assurer leur maintien et pour les améliorer au bénéfice de la communauté.

Le PTI compte 15 projets totalisant des dépenses de 3,7 millions de dollars réparties sur trois (3) ans. Parmi ces projets, on y retrouve, entre autres :

- Des travaux de réfection majeurs et d'entretien de certaines routes municipales;
- La mise aux normes, la rénovation et l'agrandissement du Centre communautaire;
- La mise à niveau et l'ajout d'infrastructures et de mobilier au Parc du Centre communautaire;
- L'ajout de signalisation pour la sécurité routière.

Il est à noter que ces projets seront financés, en tout ou en partie, par des subventions gouvernementales, les surplus et les fonds de la Municipalité et des emprunts à long terme.

Les documents détaillant les prévisions budgétaires 2024 et le PTI 2024-2025-2026 peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : www.tressaintredempteur.ca/services-aux-citoyens/taxation/

- 30 -

Source : Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière
450 451-5203, poste 224
dir@tressaintredempteur.ca